

ELABORATION DU PROJET RÉGIONAL DE SANTÉ

Groupes de travail – Schéma Régional de Santé

17 avril 2023

Développer une approche « une seule santé » par la veille, la surveillance sanitaire et la coopération internationale

Sommaire

Groupe de travail n°1

1. Élément de contexte
 2. Articulation avec le PRSE
 3. Présentation One Health – Une seule santé
 4. Coopération internationale
 5. Retex COVID
 6. Définitions
 7. Objectif et Méthode de travail de l'atelier
 - 2 axes de réflexion proposés :
 - Comment améliorer la veille et la surveillance sanitaire
 - Comment faire du « One Health »
 8. Suite de l'atelier
-

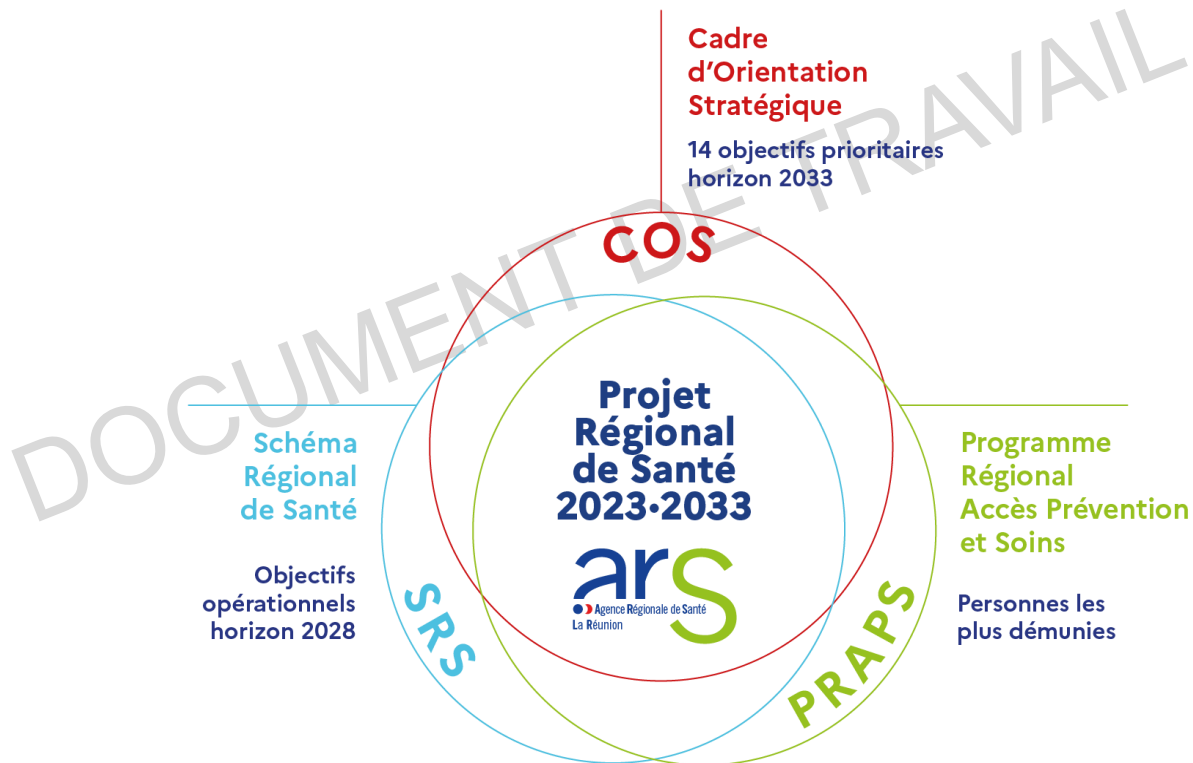
1. Éléments de contexte

Le futur projet régional de santé 2023-2033

Contexte et enjeux

- ❑ Un Projet Régional de santé Océan Indien actuel dont les composantes s'appliquent pour les territoires de La Réunion et de Mayotte
 - ❑ Des composantes du PRS OI qui arrivent à échéance en 2023 :
 - un Schéma Régional de Santé (SRS) 2018-2023, portant des objectifs opérationnels sur 5 ans
 - un Programme Régional d'accès à la Prévention et aux Soins des personnes les plus démunies (PRAPS) 2018-2023, sur 5 ans
 - ❑ Un nouvel encadrement réglementaire des activités de soins et des Equipements Matériels Lourds avec la mise en conformité du volet Objectifs Quantifiés de l'Offre de Soins (OQOS) du Schéma Régional de Santé
 - ❑ L'ARS La Réunion, non habilitée à réviser le PRS Océan Indien :
 - Adoption d'un nouveau PRS pour la REUNION uniquement et non révision du PRS Océan Indien
- **Procédure d'élaboration complète d'un nouveau Projet Régional de Santé en 2023** : élaboration d'un diagnostic régional, d'un nouveau Cadre d'Orientation Stratégique, d'un nouveau Schéma Régional de Santé enrichi du nouveau régime d'autorisation des activités de soins, et d'un nouveau PRAPS.

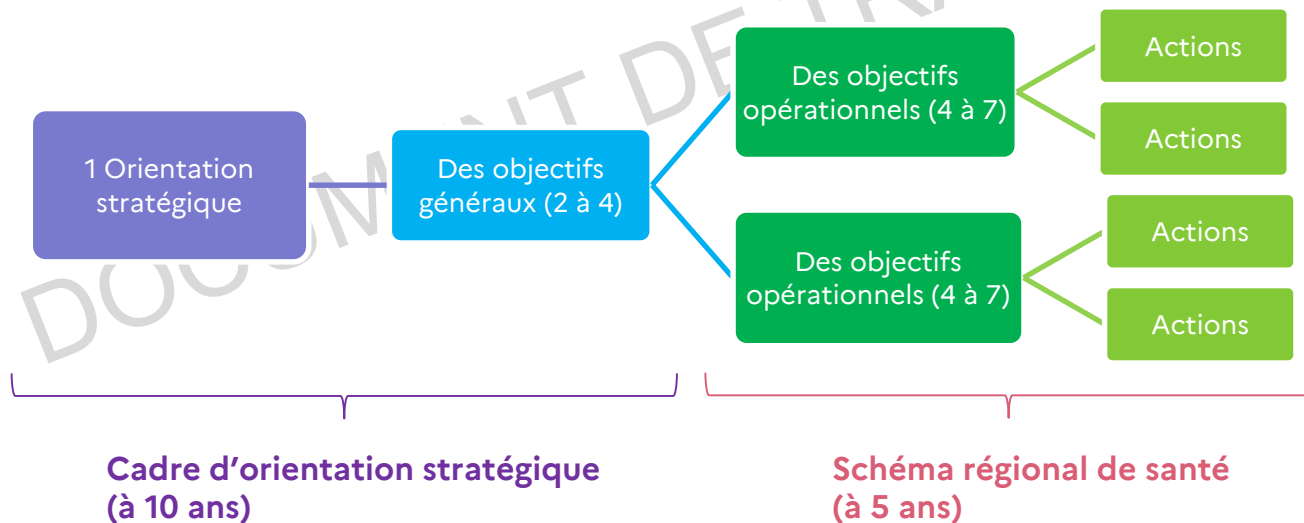
Volets constitutifs du futur projet régional de santé 2023-2033



Elaboration du PRS

- ✓ Fondé sur l'évaluation des besoins médico-sociaux
 - ✓ Planification de l'offre de soins, des services de santé : soins, prévention, promotion de la santé
 - ✓ Préparation aux SSE
-

Quelques définitions et arborescence



Point d'étape

- Le Cadre d'Orientation Stratégique est défini

Tenue d'ateliers de co-construction pour chaque orientation stratégique

- Définition des objectifs opérationnels et des actions à mettre en œuvre pour chacun des OS du PRS
- Calendrier : d'ici mi-mai 2023

Un comité de suivi par objectif stratégique

- Des personnalités externes qualifiés, des citoyens et des élus
- Des techniciens hors ARS et de l'ARS

Consultation de la population

- Cadre d'orientation stratégique en livre vert : consultation publique jusqu'à mi-juin
-

Les étapes de l'élaboration du PRS

livrable

Mars / juin 2022

Aout 2022

Oct/dec 2022

Janv 2023

Fev 2023

Mars 2023

Avril 2023

Mai 2023

Jun 2023

Juil/oct. 2023

nov 2023

Mise en œuvre décrets autorisations (1^{er} juin 2023)

Cadre d'Orientations Stratégiques (COS)

Diagnostic Portrait du territoire

Conseil National de la refondation en Santé CNR Ateliers

Diagnostic + Projet COS

Démarche « Livre Vert » - consultation sur le projet COS

Ajustement COS

Projet : COS (15/07)

Consultation Publique 3 Mois 15/07-15/10

Adoption du PRS (31 oct 2023)

Schéma Régional de Santé (SRS) Programme Régional d'accès à la Prévention et aux Soins des personnes les plus démunies (PRAPS)

Groupes thématiques SRS/PRAPS Déclinaison des orientations stratégiques en objectifs opérationnels à 5 ans

OQOS Séminaires avec les offreurs de soins

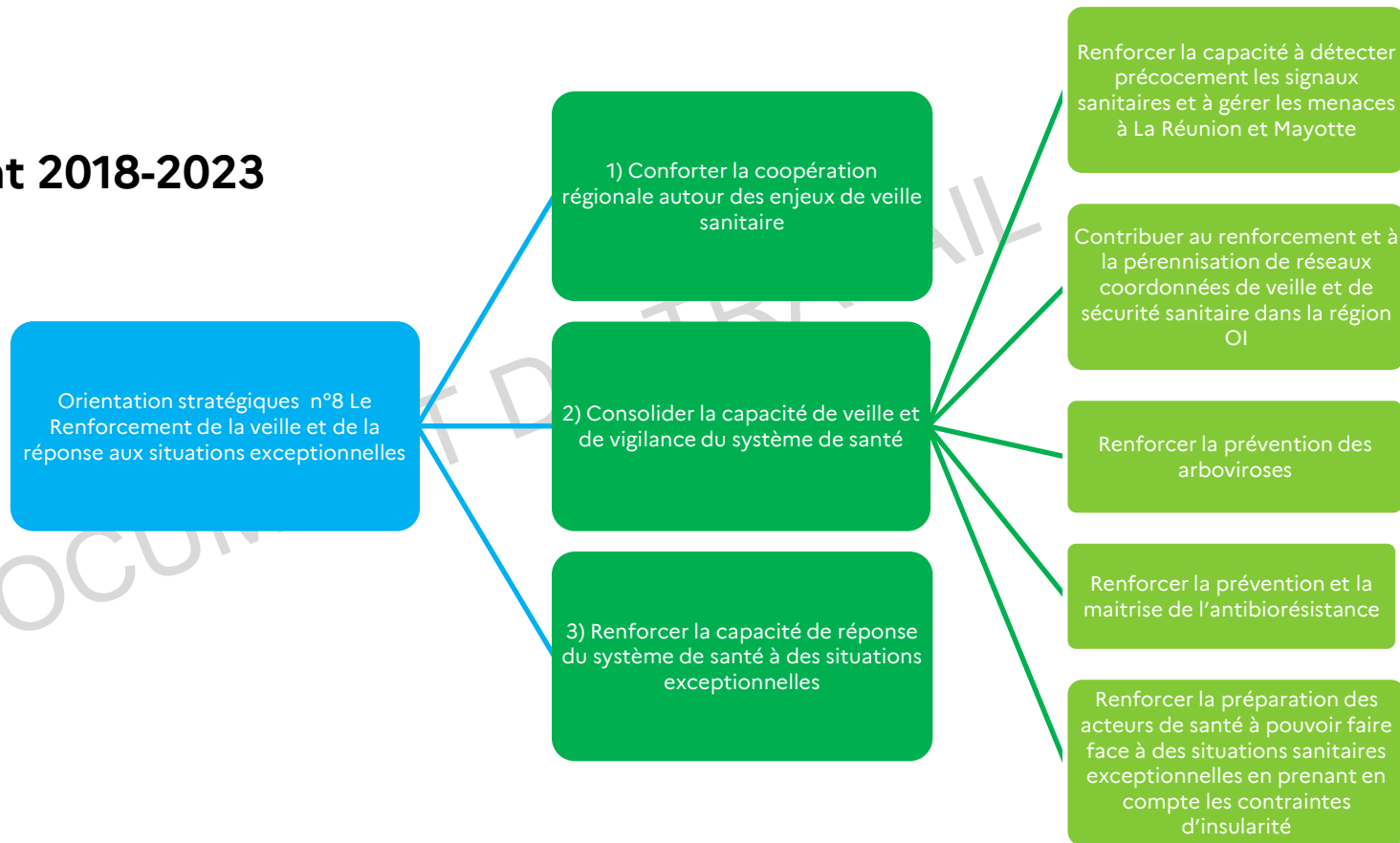
Projets : SRS PRAPS (15/07)

Rédaction SRS + PRAPS

COS 2023-2033

SRS-PRAPS 2023-2028

PRS précédent 2018-2023



Orientation stratégique

Objectifs généraux

Objectifs opérationnels

Cadre d'orientations stratégiques

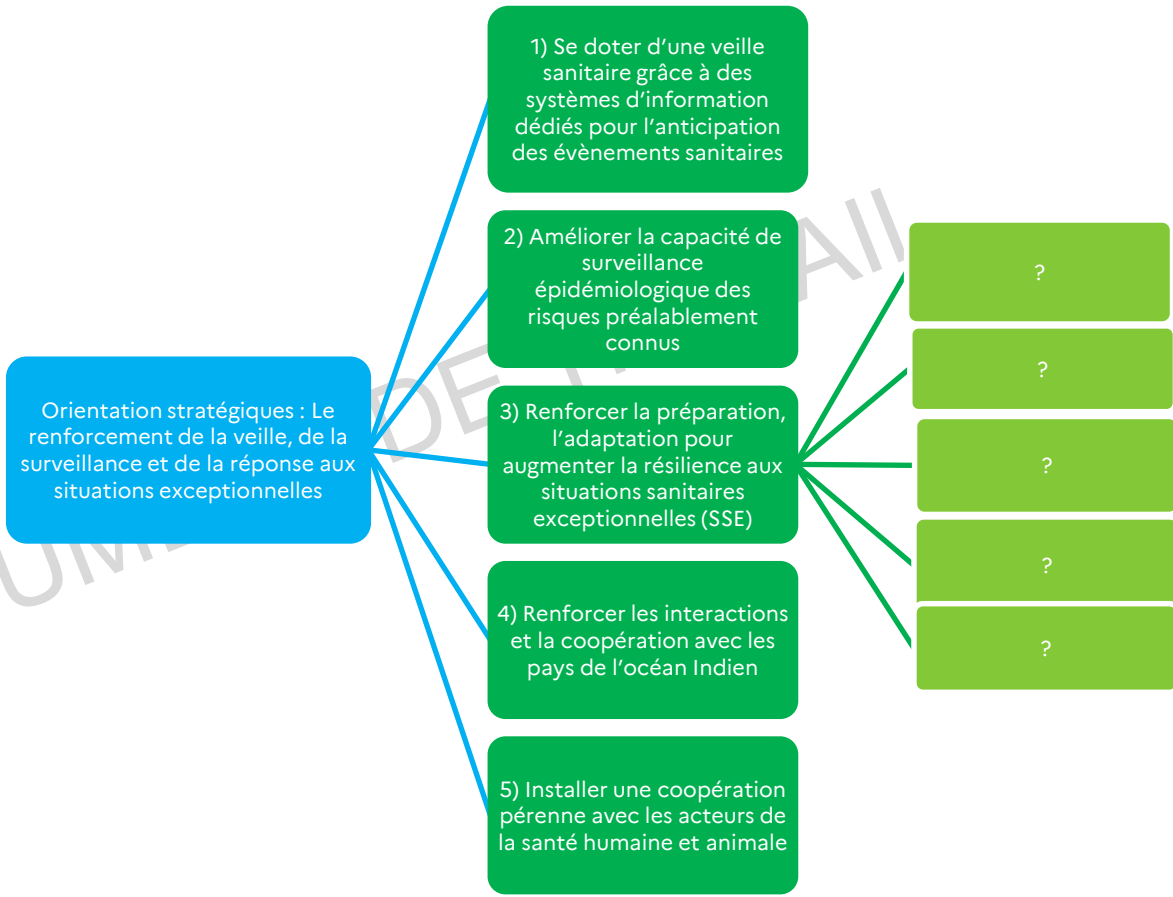
1. Renforcer la démocratie en santé
2. Intégrer la prévention dans le quotidien des réunionnais
3. Un environnement favorable à la santé
4. Structurer les parcours de santé
5. Réduire les inégalités sociales et territoriales en santé (PRAPS)
6. Améliorer la santé de la mère et de l'enfant
7. Améliorer la santé nutritionnelle
8. Promouvoir la santé mentale
9. Prévenir et prendre en charges les conduites addictives
10. La qualité de vie et la santé des personnes en situation de handicap
11. La qualité de vie et la santé des personnes âgées
12. Les compétences et ressources humaines en santé
13. Le numérique au service de la santé
- 14. La veille et la surveillance sanitaire et la réponse aux situations exceptionnelles**

Les objectifs généraux retenus pour l'orientation stratégique

La veille et la surveillance sanitaire et la réponse aux situations exceptionnelles

- 1) Se doter d'une veille sanitaire grâce à des systèmes d'information dédiés pour l'anticipation des événements sanitaires
 - 2) Améliorer la capacité de surveillance épidémiologique des risques préalablement connus
 - 3) Renforcer la préparation, l'adaptation pour augmenter la résilience aux situations sanitaires exceptionnelles (SSE)
 - 4) Renforcer les interactions et la coopération avec les pays de l'océan Indien
 - 5) Installer une coopération pérenne avec les acteurs de la santé humaine et animale
-

PRS 2023-2028



Orientation stratégique

Objectifs généraux

Objectifs opérationnels

2. Articulation avec le PRSE

Articulation avec le PRSE

- Trois plans régionaux : PRS, PRSE, PRST
- 2022 : renouvellement du PRST
- 2023 : renouvellement du PRS
- 2024 : renouvellement du PRSE

ARS : coordonne le PRS

ARS, Préfecture, Conseil Régional : coordonnent le PRSE

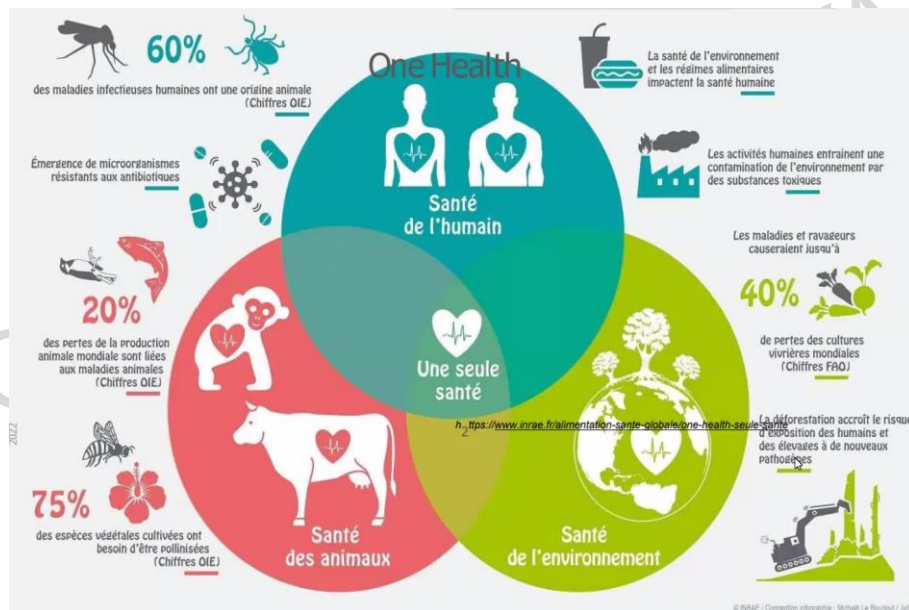
DEETS : coordonne le PRST

- Des orientations stratégiques du PRS intéressent la santé et l'environnement
 - n°3 : Un environnement favorable à la santé
 - n°14 : La veille et la surveillance sanitaire et la réponse aux situations exceptionnelles

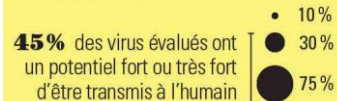


3. Présentation One Health – Une seule santé

Présentation One Health – Une seule santé



Potentiel de propagation chez l'humain



4. Coopération internationale

Coopération internationale

- La Réunion représente la France au sein de la communauté des pays de l'Océan Indien (Seychelles, Comores, Madagascar, Maurice, France)
- La santé est une priorité de la COI
 - Animée par l'Unité de Veille Sanitaire localisée à Maurice
 - Système de surveillance : réseau SEGA
- Une approche « One Health » de la santé
 - Objectif : rapprocher les politiques de santé des différents Etats
- Tous les ans a lieu un comité technique régional et un comité de pilotage de la santé au sein des pays de la COI
- Plusieurs référents thématiques travaillent ensemble à la Réunion
 - Surveillance, CSF, LAV, biologie, maladies métaboliques, maladies vectorielles, etc.

5. RETEX COVID

Retex COVID

- Démarche engagée en octobre 2023
- Objectifs :
 - Pérennisation de bonnes pratiques
 - Intégration d'objectifs/actions dans le PRS 2023/2033
- Rapport finalisé début avril 2023
 - 7 propositions en lien avec la veille sanitaire et la préparation à la crise

6. Définitions

Quelques définitions...

Veille sanitaire

- Recherche active et permanente d'informations sanitaires inter-nationales pour anticiper les risques sanitaires et environnementaux et permettre la mise en place de contre-mesures au plus tôt

Surveillance épidémiologique

- Recueil continu et régulier et analyse d'indicateurs permettant de détecter des épidémies, de décrire les tendances (temps, lieu population) des événements de santé sous surveillance, d'évaluer les stratégies de santé en cours et éventuellement de déboucher sur des hypothèses de recherche

One Health

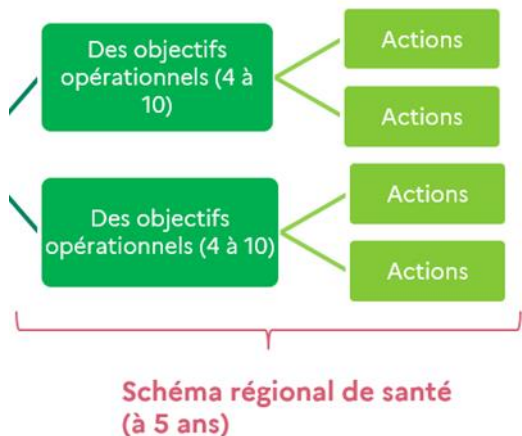
- Envisager toute maladie ou événement de santé comme le résultat de l'interaction entre l'homme et son environnement : éthologie, écosystème, climat, environnement socio-économique, et systématiquement intégrer ces interactions dans les stratégies de prévention ou de lutte contre les maladies en les considérant comme des déterminants possibles de santé

Prospective

- Scénariser le futur dans son environnement global. Ex : impact des évolutions démographiques, climatiques sur La Réunion d'ici 10 ou 20 ans.

7. Objectifs et méthode de travail de l'atelier

Objectif et méthode de travail de l'atelier



Objectif de cette séance du 17 avril :

- Etablir les actions principales à mettre en œuvre sur notre territoire au cours des 5 prochaines années en lien avec les 2 thèmes proposés

Méthode :

- Travail collectif en atelier sur les 2 thèmes
- Propositions faites de sous-thèmes de réflexion
- Possibilités de rajouter des sous-thèmes
- Proposition d'actions sur les sous-thèmes

2 thèmes de réflexion

Comment améliorer la veille et la surveillance sanitaire ?

- Capacité de surveillance épidémiologique
- Veille sanitaire
- Mobilisation / sensibilisation
- Planification, anticipation, SSE
- International

Comment faire du « One Health » ?

- Coopération
- Connaissance
- Mobilisation / sensibilisation
- Anticipation / Prospective
- International

8. Suite de l'atelier

Suite de l'atelier

➤ Séance du 11 mai 2023

- Validation des propositions sur la base d'une synthèse de l'atelier d'avril 2023
- Priorisation des actions proposées selon des critères établis
- Pour chaque priorité retenue : un pilote qui anime un groupe de travail
 - Planification pour traduire la priorité en stratégie d'action
 - Détermination des objectifs : une quantité à atteindre dans un délai de temps
 - Moyens à mettre en œuvre
 - Mise en œuvre de la stratégie

DOCUMENT DE TRAVAIL

Calendrier des groupes de travail



Atelier du 17 avril 2023

Premier groupe de travail

Atelier du 11 mai 2023

Deuxième groupe de travail

8. Travaux de groupes

Animation

Deux tables

- ❖ **Axe 1 : Comment améliorer la veille et la surveillance sanitaire ? (1h)**
- ❖ **Axe 2 : Comment faire du « One Health » ? (1h)**



1. Discussion des objectifs opérationnels
2. Ajout d'actions ou d'axes opérationnels
3. Priorisation des actions



RESTITUTION ET CONCLUSION

Merci !

Rdv au prochain atelier le
11 mai 2023

E TRAVAIL

Contact

ars-reunion-prs@ars.sante.fr
